



74^{ème} RÉUNION DE L'AUTORITÉ DE L'OECS À SAINT-KITTS ET NEVIS

DECLARATION SUR LA MARTINIQUE

Saint-Kitts & Nevis, le 15 février 2024

“Martinique reiterates its commitment to the OECS regional integration effort to collectively address the major challenges confronting us of sustainable, long-term development, in a context of increasing globalization.

Martinique shares the same history and geography as the sister countries of the OECS, with their diverse cultural processes and multiple institutional frameworks.

The effectiveness of Martinique's engagement within the OECS requires an evolution of its capacities for action in terms of trade, connectivity, resilience to climate change, and energy policy in particular.

This evolution is consistent with the European Union's policy on strengthening of autonomous normative power.

Today, Martinique is negotiating with the French Republic for autonomous adaptation and legislation, within the framework of differentiation policies, which could open the way for regional diplomacy that is useful and necessary to its future, while remaining part of the French Republic and the European Union.

Martinique wishes to be an effective player for its population and the OECS, through its dual membership of the OECS and the European Union.

The OECS welcomes this clear commitment by Martinique, as expressed by President Letchimy, and fully supports the establishment of autonomous normative power, giving it the possibility of adapting and enacting legislative and regulatory frameworks in negotiated areas of competence. This move towards autonomy and integration is vital for the future of Martinique and the region".

"La Martinique réitère son engagement dans l'effort d'intégration régionale de l'OECO pour relever collectivement les défis majeurs auxquels nous sommes confrontés en matière de développement durable et à long terme, dans un contexte de mondialisation croissante.

La Martinique partage la même histoire et la même géographie que les pays frères de l'OECO, avec leurs divers processus culturels et leurs multiples cadres institutionnels.

L'efficacité de l'engagement de la Martinique au sein de l'OECO nécessite une évolution de ses capacités d'action en termes de commerce, de connectivité, de résilience au changement climatique et de politique énergétique en particulier.

Cette évolution est cohérente avec la politique de l'Union européenne sur le renforcement de pouvoirs normatifs autonomes.

Aujourd'hui, la Martinique négocie avec la République française une adaptation et une législation autonomes, dans le cadre de politiques de différenciation, qui pourraient ouvrir la voie à une diplomatie régionale utile et nécessaire à son avenir, tout en faisant partie de la République française et de l'Union européenne.

La Martinique souhaite être un acteur efficace pour sa population et l'OECO, à travers sa double appartenance à l'OECO et à l'Union européenne.

L'OECO se félicite de cet engagement clair de la Martinique, exprimé par le Président Letchimy, et soutient pleinement l'établissement d'un pouvoir normatif autonome, lui donnant la possibilité d'adapter et d'édicter des cadres législatifs et réglementaires dans des domaines de compétence négociés.

L'OECO se félicite de cet engagement clair de la Martinique, exprimé par le Président Letchimy, et soutient pleinement la mise en place d'un pouvoir normatif autonome, lui donnant la possibilité d'adapter et d'édicter des cadres législatifs et réglementaires dans des domaines de compétence négociés. Cette évolution vers l'autonomie et l'intégration est vitale pour l'avenir de la Martinique et de la région".